

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Nouvelle-loi-sur-les-hydrocarbures-Les-compagnies-etrangees-ont-six-mois>

Nouvelle loi sur les hydrocarbures : Les compagnies étrangères ont six mois

- Les Cousins - Bolivie -
Date de mise en ligne : mardi 24 mai 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les compagnies pétrolières étrangères opérant en Bolivie ont six mois à partir pour se mettre en règle avec la nouvelle loi sur les hydrocarbures votée mardi par le Congrès et modifier leurs contrats, a annoncé vendredi la compagnie d'Etat YPFB à La Paz.

La nouvelle loi des hydrocarbures remplace celle de 1996 et prévoit 18% de royalties et 32% d'impôts sur la valeur des hydrocarbures à la sortie des puits.

L'Etat estime que cette nouvelle loi fera gagner en 2005 à l'Etat environ 500 millions de dollars contre 300 millions l'année précédente.

26 compagnies pétrolières internationales sont concernées dont Total (France), Petrobras (Brésil), Pluspetrol (Argentine), Repsol (Espagne), British Gas (GB) et Exxon Mobil (USA).